

milliard de dollars? Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du gouvernement canadien, surtout à la demande que le Canada paie une partie des frais?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Oui, madame le Président. La semaine passée, en fait, notre collègue assis devant le député qui vient de poser la question a soulevé le même point. Le gouvernement américain a proposé que la ligne avancée de pré-alerte soit modernisée. Nous sommes en train d'étudier la demande qu'on nous a faite de participer financièrement à ce projet. Mon ministère et moi avons été chargés par le gouvernement canadien de suivre de près les négociations qui se poursuivent. Le député reconnaîtra que, avant la fin des négociations, je serais mal avisé d'en révéler la teneur ou de dévoiler les contre-propositions que nous pourrions formuler.

LES MARCHÉS QUE POURRAIENT DÉCROCHER LES FABRICANTS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Si ce projet de modernisation de un milliard de dollars est mis à exécution, il faudra acheter vraisemblablement beaucoup d'équipement électronique. Le gouvernement a-t-il des programmes spéciaux pour s'assurer que les fabricants canadiens d'équipement électronique auront de bonnes chances de décrocher les marchés qui seront passés?

[Français]

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je pourrais dire à la Chambre qu'en effet la question de l'impact industriel de la participation canadienne est l'une des considérations les plus importantes dans l'attitude que le gouvernement canadien prend vis-à-vis de la demande du gouvernement américain. Mais maintenant, comme je l'indiquais, tout d'abord, je voudrais que le député reconnaisse que jusqu'à ce que les négociations soient complètes, je ne puis pas aller plus loin afin de révéler les considérations de base relatives à ces négociations.

* * *

[Traduction]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

L'AFFAIRE SYDNEY JAFFE

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État au sujet de Sidney Jaffe dont l'enlèvement au Canada est une affaire d'intérêt national et international. M. Jaffe est-il citoyen canadien et, si tel est le cas, quand a-t-il réclamé la citoyenneté et quand est-il devenu citoyen?

L'hon. Serge Joyal (secrétaire d'État): Madame le Président, le député souève une série de questions détaillées fort

importantes. La requête du pétitionnaire sera examinée conformément aux dispositions de la loi sur la citoyenneté. Il aura l'occasion d'exposer son plaidoyer et le juge sera en mesure de rendre une décision. S'il faut interjeter appel, la Cour d'appel étudiera l'affaire comme il convient.

LE STATUT D'IMMIGRANT REÇU

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse directement au ministre et je lui demande de répondre au lieu de parler de la loi sur la citoyenneté ou de la cour. Tandis que le ministre vérifie les faits, il pourrait peut-être voir si on a renoncé aux exigences en matière de résidence en vertu de l'article 5(1)b) conformément aux dispositions des paragraphes 3 ou 4 de l'article 5 dans la même loi qu'il est chargé de faire respecter.

Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. M. Sidney Jaffe et sa femme sont-ils devenus des immigrants reçus et quand? A-t-on eu recours à la procédure régulière ou le ministre est-il intervenu en accordant par exemple un permis ministériel?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, on pourrait mieux répondre à une question détaillée de ce genre si elle était inscrite au *Feuilleton*. Je vérifierai les faits et ferai rapport au député.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

L'ADOPTION DE LA MESURE LÉGISLATIVE NÉCESSAIRE POUR AIDER L'INDUSTRIE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, en l'absence du ministre des Transports, je pose ma question au premier ministre suppléant et ancien ministre des Transports qui, à ce dernier titre, doit être en mesure d'y répondre. Elle porte sur la motion des voies et moyens du 29 juin dernier, laquelle, si elle était adoptée, colmaterait les échappatoires en matière de douanes et supprimerait le tarif de préférence et la franchise sur les navires importés de l'étranger. Que fait le ministre pour hâter la présentation de cette mesure, étant donné que les députés de tous les partis, je crois, l'adopteraient rapidement, se rendant compte qu'il est urgent d'accroître l'emploi dans l'industrie de la construction navale, qui est en proie à d'énormes difficultés?

● (1500)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, je vais demander au nouveau ministre des Transports à quel point cette question est prioritaire pour lui. Je ne respecterais pas la bienséance si j'agissais autrement. Je vais aussi essayer de savoir si ces mesures ne sont pas entrées en vigueur dès qu'elles ont été annoncées, ce qui est une autre possibilité. Je communiquerai également cette information à mon ami le député.